

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 10 mai 2021

18h00, assemblée menée dans la salle 1129 Anthropole

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Scrutateur.trice.s : Romain Götz (AEGE) et Florine Cart (AEL)

Présences des associations : 8 associations d'étudiants.

Présence des délégués : 25 délégué-e-s

1.2 Adoption de l'ordre du jour modifié

Lara Zender (AEL) demande si le GT proposé lors de l'ADE du 4 mai sera bien mis dans le point GT. Nina confirme qu'il sera bien dans le point 5. Création de GT.

Pas d'opposition active au nouvel ordre du jour.

1.3 Adoption du PV modifié du 12 avril 2021

Pas d'opposition active.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Nina Bidet (co-présidente) informe que la seule subvention reçue pour cette assemblée était celle du Prix de l'Ailleurs pour un montant de 500.- CHF. Comme il n'y a eu aucune contestation, cette demande a été acceptée. A ce jour, il reste 15'200.- CHF du budget prévu pour les subventions.

Loïc Pillard (Bureau) annonce 6 nouvelles personnes recrutées à la CARE suite au départ de trois étudiant-e-s en juin. Ils et elles sont tou-te-s en master de droit. Ils et elles ont reçu une formation et commenceront leur fonction au mois de juin.

Pas de questions, ni de remarques.

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

Fanny Perruchoud (AEL) explique ce qui s'est passé lors de l'ADE qui s'est tenue le 4 mai dernier. Après les dernières communications de la FAE, certains délégué-e-s ont relevé les problèmes de communication de la FAE et le but était de discuter de comment renforcer cette communication. Les solutions proposées ont été entre autres la création aujourd'hui d'un GT de la crise sanitaire.

Lara Zender (AEL) complète en disant que c'était surtout une discussion pour les communiqués de presse et de s'assurer de faire de la relecture suffisante avant envoi car les associations ont besoin de pouvoir transmettre des communiqués qui représentent leur avis. (lui demandé d'ajouter si jamais)

Students Rebellion présente leur projet sur le campus. Il s'agit d'un mouvement qui vient d'être créé et qui est rattaché à Extinction Rebellion (XR). Leur but est de mener des actions de désobéissance civile non-violente pour avoir des résultats au niveau climatique. Sachant qu'historiquement les étudiant-e.s sont porteurs de mouvements qui ont un impact sur la société, cette branche a vu le jour. Il faut savoir que Scientist rebellion existe aussi au niveau universitaire. Le but de ce mouvement est d'apporter la justice climatique et sociale et de faire en sorte que les mesures nécessaires soient prises basées sur les faits scientifiques. La crise climatique concerne tout le monde. Le projet est de favoriser les discussions et le dialogue. Il y a actuellement 2 actions prévues : Apéro-Talk le vendredi 4 juin et le samedi 10 juillet. Il y aura des ateliers à la suite de ces apéros. Merci de nous contacter en cas d'intérêt et merci pour votre attention.

3. Suivi des revendications et examens

Léa Pacozzi (coprésidente) présente le but de ce point. Il y aura un tour de table pour savoir ce qui s'est passé dans chacune des facultés puis une présentation des rencontres entre la FAE et la Direction et enfin un vote décisionnel sur la stratégie à adopter pour la suite

3.1 Tour de table des associations de facultés et des délégué-e-s tiré-e-s au sort

L'AEL a reçu en partie les modalités. Il y aura plusieurs examens en présence mais chaque examen dépend du bon vouloir des professeur-e-s. Des revendications ont été envoyées au décanat et l'association attend leur réponse. A ce jour il n'y a pas eu de nouvelles complémentaires au niveau des étudiant-e-s.

L'AEML annonce que la faculté a reçu les modalités d'examen. A partir de la 3^{ème} année de Bachelor les examens se déroulent en ligne. Mais les examens des cours pratiques auront lieu en présentiel. Nous avons transmis nos revendications et on attend de voir s'ils acceptent des ajustements dus à la situation. On n'a pas de d'autre stratégie pour la faculté. En présentiel les examens seront (???)

L'AESSP informe que les étudiant-e-s de SSP ont reçu les modalités il y a un mois. Les modalités d'examens dépendent des profs et des cours. Les modalités ont été transmises.

L'AEGE explique que les modalités ont été communiquées. Seules les propédeutiques ont leurs examens en présence sauf quelques cours à petit effectifs qui ont aussi lieu en présence. Les revendications ont été discutées avec Décanat et pour l'instant ils sont contre la désinscription et la non-comptabilisation des échecs. L'association a aussi discuté des modalités injustes pour éviter la triche mais le décanat refuse d'entrer en discussion.

L'AETSR informe que la faculté n'a pas encore donné les horaires mais les modalités générales ont été données. Les examens auront lieu en présence pour les sciences des religions et en ligne pour théologie. L'association relève que la souplesse accordée est agréable. Ils et elles n'ont pas eu de contact avec le décanat par rapport aux mesures mais restent en discussion

L'AESC informe que les examens pour les 1^{ères} seront tous en présence. Et pour les autres années tout est en ligne. Mais les rattrapages se feront en présence. Dans beaucoup de cas les enseignant-e-s fournissent questions à l'avance et les examens ont lieu à livre ouvert.

Le CHEC annonce que les examens sont prévus en présence pour les 1^{ères} années de Bachelor et en ligne pour tous les autres.

L'AEDL explique que dès la 3^{ème} année tous les examens sont en ligne et les modalités sont communiquées. Il n'y a pas eu de discussions avec le décanat car c'est le rôle de la

3.2 Réponse de la Direction

Nina Bidet (co-présidente) explique que le communiqué a été envoyé il y a 3 semaines. Et malgré plusieurs interpellations la FAE n'a pas de réponses officielles de la part de la Direction. La coprésidence a eu 2 rencontres avec M. le Vice-Recteur Zanetti. Lors de la dernière séance il ne s'est pas montré ouvert ni coopératif pour mener les revendications de la FAE à bien. Après une première discussion prometteuse, cela n'a pas abouti sur une possibilité d'offrir une désinscription même avec des conditions spéciales. A ce jour nous avons parlé à plusieurs médias et à d'autres représentants étudiant-e-s des universités de Suisse Romande qui ont les mêmes points de vue que nous.

Lara Zender (AEL) demande si avoir des contacts avec les médias et les autres associations et les autres universités romandes a été efficace.

Léa Pacozzi (coprésidente) répond que Zanetti est agacé de devoir répondre à nos revendications dans les médias donc c'est un moyen de pression mais qui n'est pas efficace puisqu'il ne change pas de position. Les autres associations ont chacune leurs demandes qui sont plus ou moins similaires à celles de la FAE mais aucune de demande la tentative zéro.

3.3 Stratégie : médias et conseil de l'UNIL

Léa Pacozzi (coprésidente) présente la stratégie en place. Elle explique pourquoi le Bureau a choisi de se tourner vers le CU plutôt que vers les acteurs politiques. Le DFJC ne veut pas s'opposer à la Direction et leur imposer trop de contraintes. La crainte est que cela créerait un précédent qui permettrait au DFJC de s'imposer dans la gérance de l'Université ce qui peut être problématique suivant les personnes qui seront à la tête du DFJC dans le futur et leur affiliation politique particulière. Le semestre dernier nous avons eu un appel avec Julien Wicki qui est l'adjoint de Cesla Amarelle. Il était d'accord avec nos demandes mais a expliqué que le DFJC ne pouvait pas se positionner de cette façon. À la suite du constat expliqué nous avons conclu qu'il s'agit d'une voie sans issue pour ce semestre également. Nous avons eu l'idée de se tourner vers le Conseil de l'Université (CU) en Bureau. Et avant même que nous les contactions, Lucas Klotz, membre étudiant de Lettres du CU nous a écrit à ce sujet.

Nous allons apporter nos revendications devant le CU pour 2 raisons :

- Le CU peut statuer sur le Règlement Général des Études (RGE) qui permettrait de changer les articles concernant nos demandes. Il s'agit de l'art. 41 sur le nombre de tentatives pour les examens et de l'art. 25 du RGE sur les modalités d'inscription aux examens. Si ces modifications sont acceptées par le CU les facultés seront obligées de mettre en place ces changements.
- Ce serait une bonne occasion à ne pas rater pour faire entendre nos revendications et il s'agit de notre ultime possibilité de faire accepter ces demandes.

La FAE ne peut pas déposer les documents auprès du CU mais cela peut se faire uniquement par les membres. Nous avons donc rédigé les actes normatifs nécessaires avec Romain Götz et Lucas Klotz, tous deux membres étudiant-e-s du CU. La FAE sera cosignataire. Nous les avons finis aujourd'hui. Pour des questions de délais nous devons les envoyer ce soir au plus tard. Ils sont sur la all-in. Vous pouvez en discuter entre association.

Lara Zender (AEL) demande des précisions sur ce qu'est un acte normatif et la différence avec une motion.

Loïc Pillard (Bureau) précise que selon le Règlement Interne (RI) une motion demande à la Direction de faire ce qui est de sa compétence. Pour que le CU statue sur un changement de règlement il faut un acte normatif.

L'AD prend quelques minutes pour voir les documents et se faire une idée.

Léa Pacozzi (coprésidente) ouvre la discussion sur les documents proposés pour le CU du 20 mai.

Lara Zender (AEL) demande si tous les documents seront envoyés au CU.

Léa Pacozzi (coprésidente) répond que tout sera envoyé.

L'AEL pense que c'est une bonne chose de se tourner vers le CU. Elle souligne que cela permet de mettre en avant le sondage et de faire avancer les revendications votées par l'assemblée. L'AEL relève la question de la longueur des études et demande si c'est un objet qui est fixé dans le RGE. Elle demande donc s'il faut faire un acte normatif à ce sujet pour éviter que la désinscription ou la non-comptabilisation des échecs pénalise les étudiant-e-s.

Léa Pacozzi (coprésidente) répond que les facultés sont autorisées d'allonger de 1-2 semestres donc ce ne serait pas nécessaire.

Lara Zender (AEL) demande si les facultés sont obligées d'accorder des semestres supplémentaires ou pas.

Loïc Pillard (Bureau) précise que cette disposition est prévue dans la directive 3.21 et qu'elle n'est pas contraignante mais donne la compétence aux facultés de le faire.

Cléo Berger (AESC) exprime qu'elle est satisfaite de la démarche et des documents car c'est une bonne stratégie. Elle précise qu'à l'oral il faudra demander l'autorisation de se désinscrire jusqu'au 4 juin.

Lara Zender (AEL) demande d'envoyer les résultats du sondage avec les autres documents.

Léa Pacozzi (coprésidente) affirme que ce document sera effectivement en annexe.

Lara Zender (AEL) rappelle que pour les éléments pris pour expliquer le contexte général il y a de nombreuses convergences avec les propos du collectif « étudiant-e-s en souffrance ». De plus l'AD s'est basée sur leur proposition pour les revendications. Elle demande si ce ne serait pas stratégique de les mentionner.

Léa Pacozzi (coprésidente) explique que ce serait trop tard de leur demander d'être mentionnés car ces documents sont à envoyer pour ce soir.

Romain Götz (AEGE) s'allie à ce qui a déjà été dit et exprime que c'est une bonne initiative de Lucas Klotz et du Bureau de la FAE.

Lucas Klotz (invité, CU) propose à la FAE de faire des points pour les différents corps de l'UNIL représentés. Il explique que certain-e-s professeurs seront sensibles à nos demandes et explique l'exemple d'une enseignante membre du CU qui s'est retrouvée devant plusieurs étudiant-e-s qui ont utilisé le visuel d'étudiant-e-s en souffrance comme photo de profil sur Zoom et qui en a parlé. Il relève que c'est donc possible de trouver des convergences avec elle possible. Il encourage les membres de l'AD qui ont des contacts avec des membres du CU de leur faire part de notre position. Il explique que les débats sur les actes normatifs risquent d'être vifs. Il rappelle l'assemblée qu'accepter ces actes

normatifs n'engage à rien mais qu'il est ici question de faire le plus possible pour porter les revendications de la FAE.

Lara Zender (AEL) rappelle que plusieurs facultés ont des contrôle continue. Elle demande si ce sera pris en compte ou pas et si les notes qui ont déjà été reçues dans ce cadre-là seront incluses dans la possibilité de désinscription et la non-comptabilisation des échecs.

Léa Pacozzi (coprésidente) lui répond que notre demande arrive tard dans le semestre et que ce sera difficile à prendre en compte.

Romain Götz (AEGE) explique qu'on en parlé mais que ce serait bizarre de demander d'annuler ces notes à la fin du semestre alors que certaines évaluations sont finies. Il vaut mieux se concentrer sur les sessions de juin et d'août.

Lara Zender (AEL) demande des précisions sur la position du CU.

Romain Götz (AEGE) explique que ces derniers temps le CU est plutôt du côté des étudiant-e-s. Il y a eu plusieurs débats houleux avant. Il y a plus de chances que ça passe que de discuter uniquement avec la Direction.

Léa Pacozzi (coprésidente) précise que de ce qu'elle sait selon le CU, la directive 3.21 est complexe pour le CU et pour la Direction. La question de la compétence est ce qui ressort le plus. Car la LUL régit certains objets et il est parfois conflictuel de s'accorder sur qui a quelle compétence entre le CU, la Direction et les facultés. Le CU représente l'ensemble des corps de l'Université. Nous voulons proposer des conditions acceptables pour les personnes qui ont des problèmes et le CU se bat pour ces droits aussi. Notre but est aussi de montrer que si la Direction donne l'impression de vouloir se dédouaner de ces problèmes, nous allons jusqu'au bout. Nous utilisons les canaux à notre disposition comme les médias ou les recours pour faire respecter les droits des étudiant-e-s

Sarah Novet (tàs) demande si les textes seront présentés en deux fois. Elle précise qu'elle est aussi membre du CU et avertit qu'en effet le débat sur la compétence risque d'être houleux.

Lara Zender (AEL) donne son approbation pour le contexte global

Léa Pacozzi (coprésidente) clarifie que tous les documents seront apportés par Lucas et Romain et cosigné par la FAE

Vote

Acceptez-vous que la FAE cosigne l'acte normatif qui demande la non-comptabilisation des échecs au CU ? **24 voix pour, 1 abstention**

Acceptez-vous que la FAE cosigne l'acte normatif qui demande la désinscription au CU ? **25 pour, 0 absentions, 0 contre**

Acceptez-vous que la FAE cosigne le document expliquant le contexte général ? **25 pour, 0 absentions, 0 contre**

4. Changement du nom de la FAE

Nina Bidet (coprésidence) rappelle que lors de notre dernière AD le bureau avait présenté le nouveau logo. À la suite de cette présentation la question du changement de nom de la FAE avait émergé afin de mieux inclure l'entier de la communauté estudiantine. Le Bureau propose donc comme nouveau nom : « Fédération des Associations Estudiantines ».

Ce changement implique une modification statutaire qu'il faut voter ce soir et cela changerait l'ensemble de la communication de la FAE.

Romain Götz (AEGE) remercie le bureau d'avoir pris en compte ses remarques. Il annonce que l'AEGE n'est pas pour la modification en estudiantine après réflexion. L'association est d'avis que ce serait plus parlant d'ajouter le x et ça permettrait que les gens se posent des questions.

Lara Zender (AEL) s'exprime à titre personnel et pense comme Romain que l'ajout du x amène une certaine visibilité des personnes non-binaires et ça permet d'encourager les autres associations à en faire de même et à ce que les choses changent dans les règlements.

Danish Kandasamy (AESSP) demande pourquoi ça demanderait un changement dans les statuts de la FAE.

Loïc Pillard (Bureau) explique qu'il faut une modification statutaire pour changer le nom de FAE car c'est le texte qui donne le nom officiel de la FAE. En revanche pour ce qui est d'utiliser un point médian ou un tiret, de mettre un x ou non on ne peut pas le faire maintenant à cause de la charte de l'égalité qui régit la communication de la FAE et l'écriture choisie. Il faudrait donc changer plus tard et mettre un point à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée.

Lara Zender (AEL) se prononce en faveur d'un GT charte de l'égalité. Selon elle on peut attendre un peu avant de changer le nom. On peut garder le nom actuel pour l'instant et décider à la suite des réflexions menées par ce GT.

Léa Pazzozi (coprésidente) explique que cette discussion pourra avoir lieu en septembre ou plus tard. Aujourd'hui on veut voir si l'AD accepte cette proposition.

Sarah Novet exprime que selon elle si on veut mettre « .x.s » ça peut se faire en 2x.

Joaquin Mariné Piñero (Bureau) explique que cette solution était plus logique pour pouvoir changer toute la communication de la FAE à la rentrée. Cette solution permet de respecter la charte de l'égalité tout en correspondant à l'exigence d'englober toute la communauté estudiantine. Et finalement ça permet d'avoir un nom à jour.

Léa Pazzozi (coprésidente) rappelle que si on change aujourd'hui avec le mot « estudiantine » on ne changerait pas le nom de l'association mais la communication de la FAE. Avant charte

Nedjma Mazouni (AEML) trouve que ce n'est pas utile de changer le nom pour 6 mois. Utiliser un langage plus inclusif permet de faire de la pub pour ce mouvement d'inclusion et de promouvoir une forme d'anti-harcèlement. Faire les choses en deux fois risque de décrédibiliser un message qu'on aimerait faire passer. Ce serait ommage de mettre qqch de temporaire.

Fanny Perruchoud (AEL) rejoint Nedjma et exprime que ça fait sens d'avoir à la rentrée un changement global et de passer directement à un langage qui inclut le x.

Lara Zender (AEL) affirme qu'en terme de communication elle rejoint les avis exprimés car ce serait un acte plus fort que l'utilisation du mot estudiantine. L'inclusion du x permettra d'avoir plus d'impact en septembre.

Tom Juillard (AESSP) ne comprend pas l'intérêt de faire qqch qui peut-être sera mieux fait en septembre avec du travail mais on peut changer les choses maintenant si c'est absolument nécessaire.

Fanny Perruchoud (AEL) affirme à nouveau qu'elle est pour les arguments énoncés. Il s'agit d'une décision critique et d'une décision d'écriture qui est encore controversée. Si on part dans une direction et qu'on revient en arrière par après, on n'est pas crédible. Il faut mettre en avant une communication plus générale.

Nedjma Mazouni (AEML) exprime que c'est mieux de prendre le temps de faire quelque chose de bien dans le temps. La communication sera limitée durant l'été mais à la rentrée on peut avoir une communication qui a un grand impact.

Emile Minder (AETSR) constate que dans les avis exprimés il y a une majorité de personne qui est pour la proposition de mettre le x dans « étudiant ». Il propose d'avoir le x dans la charte et ensuite de faire les remaniements nécessaires en septembre, si c'est possible.

Loïc Pillard (Bureau) explique que selon les statuts de la FAE on ne peut pas voter ce changement-là ce soir. Le changement le plus important est celui de la charte de l'égalité. Cette charte date de 2012 mais on ne peut pas la modifier en un claquement de doigt, d'où la création d'un GT sur cette question.

Sarah Novet (tàs) soutient la proposition de mettre estudiantine. Ajouter le x a ses limites en fonction des évolutions du langage inclusif. Ça permet de ne pas forcer à se définir sur le long terme. Si on peut le faire maintenant je pense que c'est une bonne idée de changer maintenant. Certain-e-s vont partir et les avis vont changer.

Cléo Berger (AESC) précise que justement l'utilisation du x permet de ne pas s'identifier et d'inclure les personnes qui ne se définissent pas par leur genre. Si on souhaite faire un changement dans 6 mois ce ne serait pas idéal. Mais voter dans une autre séance pour ce changement dans un ADE pour accepter ce changement.

David Raccaud (invité) rappelle qu'il s'agit du nom d'une association. C'est une question qui ne doit pas être prise à la légère. Il y a un véritable enjeu de représentation avec le choix du terme estudiantine ou étudiant-x-e-s. Aujourd'hui il y a un vrai débat autour du langage épïcène et ça ne devrait pas avoir lieu à cause d'une identité visuelle. Ça demande une discussion de fond. Ces choix peuvent être décidés par l'assemblée mais le nom de la FAE reprend l'identité de l'ensemble des étudiant-e-s de l'Unil.

Lara Zender (AEL) fait référence à la position féministe de la FAE. Avec la charte de l'égalité actuelle, le message qui passe est qu'on ne veut pas le x. Ce ne sera pas possible de changer le nom ce soir mais il faut que la FAE puisse avoir une vraie discussion de fond.

Nedjma Mazouni (AEML) appuie aussi qu'il s'agit d'un débat sur lequel la FAE doit passer du temps. Le message serait tellement mieux à la rentrée mais faire maintenant à la fin de l'année, dans la précipitation ça ne va pas apporter ce qu'on veut. À la rentrée ce ne sera pas prêt ?

Eliot Ben-Brahim Abihssa (CHEC) demande quel sera le délai si on ne se décide pas aujourd'hui ?

Léa Paccozzi (coprésidente) répond qu'il faudra que les personnes en charge de la charte se réunissent. On peut donc garder l'ancien logo à la rentrée et il faudra ensuite qu'on fasse les changements au fur et à mesure du semestre. La décision viendra au cours du premier semestre.

Eliot Ben-Brahim Abihssa (CHEC) demande si on prend la décision aujourd'hui est-ce qu'on pourra faire un second changement plus tard.

Lara Zender (AEL) est d'avis qu'on ne devrait pas tout imprimer et tout changer après.

Fanny Perruchoud (AEL) relève qu'il est important de discuter en profondeur de ces questions. C'est chouette d'avoir changé l'identité visuelle mais ce n'était pas une problématique. Rester avec le même logo, c'est plus important le message qu'on veut envoyer.

Joaquin Mariné Piñero (Bureau) affirme que le bureau est dans la même réflexion. Le but est d'inclure l'ensemble des étudiant-e-s. Lorsque qu'on revient à la rentrée, avec cette proposition intermédiaire ça permet de changer l'identité visuelle tout en s'adressant à l'ensemble des étudiant-e-s. Le but n'est pas de ne représenter personne. Il est important que la représentativité au travers du langage soit une réflexion dans le temps. Mais en choisissant maintenant, la FAE peut proposer des bannières et une identité visuelle qui représente plus notre image actuelle.

Florine Cart (AEL) trouve que d'avoir un logo provisoire ça fait brouillon. On arrivera au même point, il faudra changer. On aura une communication plus claire et plus forte en attendant les changements finaux.

Lara Zender (AEL) rappelle c'est une réflexion sur le long terme et que cette réflexion de fond est plus importante que de

Vote : Autorisez-vous la modifications statutaire proposée ? **3 pour, 15 contre et 6 absents**

Refusé la FAE reviendra sur le sujet en septembre.

Danish Kandasamy (AESSP) propose que la FAE fasse un sondage auprès des étudiant-e-s pour avoir l'avis général du langage épïcène pour les représenter.

5. Création de GT (Léa)

Léa Pazzozi (coprésidente) explique qu'il faudra voter la création et la composition à la fin de la discussion sur chacun des GT proposés.

1. GT révision de la charte de l'égalité

Léa Pazzozi (coprésidente) rappelle qu'on voulait changer notre manière de s'adresser aux étudiant-e-s et commencer une réflexion sur notre communication. L'implication des délégué-e-s nous a semblé important pour prendre une telle décision. Ce Gt devra se réunir cet été et les changements se feront au Semestre de Printemps 22 ou suivant l'avancement de ce GT.

Lara Zender (AEL) trouve que c'est une très bonne chose et se réjouit de voir les propositions.

Vote : Acceptez-vous la création du GT charte de l'égalité ? **aucune opposition active, la proposition est acceptée**

2. GT Application de rencontre (Flips)

Léa Pazzozi (coprésidente) explique que le Bureau a créé un GT qui a voulu mettre à disposition des étudiant-e-s l'application Flips qui permet des rencontres entre étudiant-e-s et de mettre en lumière

les événements des associations d'étudiant-e-s. À la suite du constat que la mise en place d'une telle application est délicate, il y a la concurrence de la nouvelle application de la page EPFL même mais aussi plusieurs défis pour mettre en place pour la communauté étudiante. Le bureau a décidé d'engager des démarches pour choisir une application et comment l'employer de la meilleure manière possible. Le but de ce GT est de travailler avec des délégué-e-s motivé-e-s pour la création et la gestion de l'application. C'est pas mal de travail donc ce serait bien d'avoir différentes personnes.

Cléo Berger (AESC) demande quels sont les enjeux avec l'application lancée par l'EPFL.

Noëlle Wilhelm (Bureau) explique que le Bureau a réalisé que cette application était sortie. Le but n'est pas de se concentrer sur une application si une autre marche mieux au niveau des étudiant-e-s mais d'entamer une réflexion pour savoir laquelle sera la meilleure pour les étudiant-e-s. Ce GT permettra de discuter avec les délégué-e-s de l'évolution de ce projet. Peu importe la direction qui sera choisie, il faudra prendre la nouveauté de cette application.

Fanny Perruchoud (AEL) demande le nom de cette application et s'il serait possible d'entamer une collaboration. Elle remarque que si le nom est « EFPL » ce ne serait pas possible de s'y associer.

Noëlle Wilhelm (Bureau) explique qu'il s'agit d'une extension télégramme. Chacun-e peut être mis dans des groupes en fonction de ses loisirs. Flips est une application française basée plus sur les événements, la collaboration dans le futur ne sera pas possible mais il faudra voir comment aller de l'avant.

Fanny Perruchoud (AEL) demande des explications sur le but d'utiliser une application sur Télégram.

Léa Pazzozi (coprésidente) rappelle que le but sera d'avoir ces débats au sein du GT et de prendre la décision appropriée en fonction.

Cléo Berger (AESC) est d'avis que l'application la plus accessible est Flips car elle permet de favoriser des rencontres plus improbables.

Lara Zender (AEL) ne comprend pas pourquoi faire ce GT si c'est une réflexion qui doit se faire dans les associations.

Léa Pazzozi (coprésidente) explique que le but est d'avoir des réunions avec des délégué-e-s des associations et de mener une réflexion pour savoir comment utiliser ces applications.

Laëtitia Hasni (Bureau) ajoute que suite au partage de l'application de l'EPFL donc on voulait aussi avoir cette réflexion avec les associations afin de s'assurer d'aller dans la bonne direction.

Lara Zender (AEL) annonce que l'AEL a partagé cette application car c'est intéressant d'avoir un outil entre étudiant-e-s et des lieux de discussions. Pour elle ce n'est pas une bonne idée de voter ce soir pas pertinent car pas toutes les personnes de la communication des associations sont présentes.

Léa Pazzozi (coprésidente) clarifie le but est d'arriver à une conclusion pour commencer à la rentrée afin d'avoir une application qui réunisse les étudiant.e.s

Opposition active pour la création de ce GT : aucune acceptée

3. GT proposé lors de l'ADE

Léa Pazzozi (coprésidente) explique que ce GT n'était pas clair à l'issu de l'ADE et demande des explications aux personnes qui ont lancé l'idée afin que l'assemblée puisse se prononcer pour qu'il existe ou non.

Lara Zender (AEL) s'excuse de ne pas avoir envoyé de document avant. L'idée est de faire un GT inter-facultaire. Le but est que le GT puisse faire un certain traitement des dossiers avant les AD en discutant entre les facultés et pour que la vision du bureau ne soit pas la seule qui est apportée mais que la vision des associations représentatives soit présentée pendant les AD. Ce serait un GT qui continue après la crise COVID et qui traiterait des questions de politiques universitaires de la FAE. Ça permettrait d'avoir des discussions, de relayer aux associations et d'avoir des débats qui portent mieux au sein de l'AD.

Léa Pazzozi (coprésidente) demande des compléments des autres signataires.

Sarah Novet (tàs) est d'avis que c'est une bonne idée mais demande si ce ne serait pas plus intéressant d'avoir les délégué-e-s tiré-e-s au sort dans ce GT. Car les délégué-e-s tiré-e-s au sort prennent moins la parole et privilégier ces personnes pourrait être plus intéressant pour se réunir. Cet aspect pourrait apporter un point de vue différent que les associations et assurer que chacun donne son opinion dans les AD.

Danish Kandasamy (AESSP) fait remarquer qu'il existe déjà un groupe WhatsApp inter-association avec des représentant-e-s de chaque faculté. Qu'en sera-t-il de ce groupe ? Est-ce que ce sera toujours utile ? Est-ce que ce sera dans la continuité de ce groupe ?

Lara Zender (AEL) répond à Sarah qu'il serait effectivement intéressant d'avoir des personnes tirées au sort et que ça pourrait renforcer les liens entre les associations et les tiré-e-s au sort. On ne veut pas les exclure. Mais c'est important d'avoir des personnes des associations. Et pour répondre à Danish : le groupe WhatsApp n'est pas très actif et il n'y a pas toutes les associations. Ce GT serait un complément. Le groupe WhatsApp intervient trop dans la vie privée. Mais par contre ce serait intéressant d'ouvrir à d'autres personnes que celles et ceux sur le groupe WhatsApp.

Fanny Perruchoud (AEL) complète en disant que les associations représentatives permettent de sonder mieux les étudiant-e-s au niveau de la faculté. Ce GT permettra d'avoir des discussions en avance pour récolter les infos et présenter le point de vue des délégué-e-s donc avoir des personnes tirées au sort est intéressant. À l'AEL on fait des rencontres pré-AD pour discuter mais ce GT permet aux tàs de venir et d'avoir une discussion avec tout le monde. Un groupe WhatsApp de ce GT permettrait de rendre les gens plus actifs encore.

Sarah Novet (tàs) appuie que les délégué-e-s tiré-e-s au sort apportent une autre perspective. Ainsi ce n'est pas une exclusion des associations mais plutôt un moyen de privilégier toutes les perspectives. Elle pose la question si le but de ce GT ne serait pas finalement de faire ce qui est déjà fait en préparation des AD. Elle reconnaît qu'au sein de l'AD il y a peu de débats donc une préparation pourrait être bénéfique en théorie. Il faut les deux pour être complémentaires.

Cléo Berger (AESC) est d'avis que les personnes qui souhaitent participer le fasse. Avoir de la diversité d'opinions sera bénéfique pour le GT et il est vrai que les associations vision plus globale mais ce n'est pas pour autant qu'il faut que ce GT ne soit pas ouvert à l'ensemble de l'AD.

Tom Juillard (AESSP) demande si un GT officiel est utile pour faire ce travail avant les AD.

Fanny Perruchoud (AEL) répond que ça permettra d'avoir une réunion officielle et un contact avec la FAE qui est utile et duquel l'AD a besoin. On pourrait imaginer une personne qui apporte ces informations aux autres délégué-e-s.

Tom Juillard (AESSP) est d'avis que puisque l'AD a voté pour plus de communication ça règle le problème du contact avec la FAE.

Fanny Perruchoud (AEL) est d'avis que d'avoir des discussions reste un aspect important car ça ne règle pas entièrement le problème de manque de communication.

Eliot Ben-Brahim Abihssa (CHEC) propose qu'il y ait plus de temps pour assimiler les informations de l'AD. Avoir un GT avec des réunions officiel n'est pas la solution quand on peut demander les informations nécessaires à l'avance.

Fanny Perruchoud (AEL) explique que l'avantage d'un GT qui se réunit est de discuter activement et de permettre d'animer un débat au sein des associations. Ça permet aussi de se motiver pour voir les dossiers au cours de l'année. Ceux qui sont intéressés peuvent effectuer plus de travail.

Danish Kandasamy (AESSP) est d'accord avec le manque de motivation de l'AD. Mais il ne faut pas oublier qu'on était dans un contexte avec des AD en ligne, ce qui est démotivant après 6-8h devant un écran pour les cours. Le contexte fait qu'on ne s'implique pas. La création d'un GT est un outil démesuré pour pallier ce problème. Faire une meilleure utilisation du groupe WhatsApp serait plus judicieux. La rentrée sera en présence ce qui fait qu'on se retrouvera dans un autre contexte, aussi pour les AD.

Loïc Pillard (Bureau) précise qu'on peut ouvrir un GT et ajouter des membres. Mais on doit créer le GT et ensuite il faudra discuter pour ajouter des personnes qui ne sont pas votées aujourd'hui. Cependant selon les statuts, un GT doit s'occuper d'une thématique particulière. Il faut que ça reste sur cette thématique et rien d'autres.

Eliot Ben-Brahim Abihssa (CHEC) questionne la validité de ce GT. Est-ce que ce ne serait pas plus pertinent d'avoir des participants qui pourraient dynamiser ce groupe WhatsApp inter-associations. Les rencontres formelles ne sont pas forcément utiles si on peut se cantonner à l'informel. Il faut que les membres de ce groupes WhatsApp se décident à rendre le rendre plus actif.

Florine Cart (AEL) fait remarquer qu'avant le Covid la communication était déjà délétère. Il y a eu des changements au Bureau et les difficultés de communications ont attisé certains débats très lourds. En effet, la situation s'est aggravée cette année mais ces problèmes existent depuis longtemps

Emile Minder (AETSR) est d'avis que le groupe WhatsApp est bien pour la discussion et les informations, mais pas pour les débats. Il faut faire quelque chose pour la communication, avoir un espace où discuter des grands points serait bien.

Lara Zender (AEL) fait remarquer que toutes les associations ne sont pas sur le groupe WhatsApp et il n'y a pas les délégué-e-s tiré-e-s au sort. Ce GT permettrait d'avoir l'avis du Bureau et des étudiant-e-s des facultés. Ainsi les débats seront moins centrés sur les avis personnels et il y aura de meilleur débat sur les sujets traités en AD. Bien qu'il existe la possibilité de faire en ligne, se retrouver en présentiel est mieux. C'est pourquoi à partir d'aujourd'hui les débats seront mieux. Parce que les gens ont tendance à moins parlé lors de rencontres en ligne. Le but est d'avoir plus et de meilleures discussions.

Léa Paccozzi (coprésidente) expose le point de vue du Bureau. Il ne faut pas oublier que l'ordre du jour est donné 7 jours avant la rencontre de l'AD. Ce GT ne pourra pas discuter plus à l'avance des sujets présentés.

Robin Wicki (AESSP) exprime qu'il n'est pas convaincu par la création de ce GT. Il serait mieux de garder les débats entre tou-te-s pour éviter un sous-groupe de délégué-e-s qui est plus informé et ainsi

on peut éviter que ce soient toujours les mêmes personnes qui prennent la parole lors des AD. Il faut que les prises de paroles puissent se faire équitablement entre tou-te-s les délégué-e-s.

Sarah Novet (tàs) propose de voter sur la création du GT et ensuite sur le but précis de ce GT.

Léa Paccozzi (coprésidente) répond que comprendre le but du GT est important avant de voter pour que les chacun-e sache pourquoi il-elle vote.

Danish Kandasamy (AESSP) propose que pour mieux inclure les délégué-e-s tiré-e-s au sort, certain-e-s soient rajouté-e-s sur le groupe WhatsApp. Et ainsi on peut garder l'assemblée comme lieu de débat commun. Cette année à venir on peut s'attendre à une meilleure participation que lorsqu'on était tou-te-s derrière un écran. Ce GT amènera trop de complication.

Lara Zender (AEL) est d'avis que ça donnerait plus de débats. Les mêmes personnes prennent la parole de toute façon. Mais ces discussions amèneraient plus de profondeur aux débats.

Naël Ahmed (AEDL) ça peut être intéressant mais il faudra faire remonter toutes les informations. Et c'est notre rôle de préparer les AD. Si le problème est que seulement certaines personnes participent, ce GT enlève le rôle de certaines personnes qui n'auront pas participé aux discussions préalables.

Léa Paccozzi (coprésidente) précise qu'il y a un GT de l'AD qui n'a pas été rempli et que ce serait bien d'avoir de personnes dans ce GT pour mener certains débats.

Fanny Perruchoud (AEL) explique que l'idée de ce GT est de dégrossir les débats pour simplifier la discussion et cela n'empêche pas de prendre la parole en AD.

Lara Zender (AEL) demande des précisions sur le GT proposé par Léa. Le but est de pouvoir communiqué avec les délégué-e-s et non d'avoir certaines personnes qui sont mieux renseignées que d'autre. Le but final est d'améliorer la communication.

Loïc Pillard (Bureau) décrit ce qu'est la commission permanente de la politique universitaire qui a 3 à 7 membres et qui doit se saisir des affaires politiques. De tout son temps à la FAE elle n'a parlé qu'une fois.

Tom Juillard (AESSP) demande si le GT proposé ne sert qu'à débattre et quelle place prend-t-il entre le Bureau et l'AD. En effet, le Bureau existe déjà pour préparer les sujets apportés en AD. Avoir un GT indépendant ça pourrait être dangereux par rapport aux autres délégué-e-s qui n'en font pas partie.

Fanny Perruchoud (AEL) demande quel est le but de la commission politique.

Loïc Pillard (Bureau) explique que selon le règlement cette commission a pour but la préparation de la politique de l'AD. Il lit l'article 5 alinéa 1 du règlement des commissions de l'AD : « *La commission de politique universitaire a pour tâche de préparer les discussions et les décisions de l'AD en matière de politique de la formation tertiaire, à l'échelon national, cantonal ou universitaire* ».

Lara Zender (AEL) informe qu'elle ne connaissait pas l'existence de ce GT. Si cette option permet d'avoir les associations et les délégué-e-s tiré-e-s au sort, c'est très intéressant.

Eliot Ben-Brahim Abihssa (CHEC) souligne que l'existence d'un GT, même si aujourd'hui il n'a aucun membre remet d'autant plus en question la création de ce GT proposé par certain-e-s délégué-e-s.

Léa Paccozzi (coprésidente) s'excuse car en début d'année, la coprésidence n'a pas proposé de remplir cette commission de l'AD.

Lara Zender (AEL) si on avait eu connaissance de l'existence de cette commission on aurait utilisé ce biais pour faire valoir les demandes que nous avons aujourd'hui.

Astrid Baumgartner (AETSR) souligne qu'après 3 ans de participation dans cette assemblée elle ne connaissait pas cette commission. Elle rejoint Lara sur l'avis que cela aurait permis de faire les démarches appropriées plus tôt. Elle demande si on peut changer le nombre de participants pour s'assurer que ça remplisse les besoins de l'AD actuelle.

Loïc Pillard (Bureau) explique les démarches à entreprendre pour changer le nombre de personnes prévues dans le GT afin que ce soit en accord avec les règlements. C'est une démarche possible mais compliquée.

Sarah Novet (tirée au sort) propose une entrées en matière sur la création du GT proposé lors de l'ADE.

Lara Zender (AEL) demande une pause pour discuter de ce nouveau point car ce sont de nouvelles informations à prendre en compte.

Loïc Pillard (Bureau) précise que suite à l'entrée en matière de Sarah on est obligé de voter maintenant.

Vote pour un GT inter-associatif : 0 pour, 9 contre et 9 abstentions.

Lara Zender (AEL) fait une entrée en matière pour avoir 5 minutes de pauses.

Discussion sur la Commission politique

Lara Zender (AEL) demande combien de personnes sont prévues pour cette commission et si ce serait possible d'ajouter plus de personnes.

Loïc Pillard (Bureau) explique la procédure pour ajouter des personnes selon les statuts et les règlements de la FAE. Cela demanderait 3 votes pour déroger aux statuts et ensuite accepter les nouvelles modifications de la commission.

Lara Zender (AEL) aimerait qu'on puisse avoir plus de personnes dans cette commission.

Valentin (AEGE) demande si les nominations sont à titre personnel ou si une association peut envoyer une personne pour représenter l'association ?

Loïc Pillard (Bureau) explique qu'on n'a pas élu la commission car ça se fait lors de la première AD normalement et que nous n'avons pas élu les commissions de l'AD cette année.

Léa Pazzozi (coprésidente) : ce serait mieux d'éviter de composer la commission car ce serait juste pour l'AD en septembre. On fait d'octobre à octobre pour éviter que les gens qui ne sont pas encore élus n'aient pas la possibilité d'y participer. Elle propose un vote d'entrée en matière pour déroger aux statuts car ce n'est pas un point dans l'ordre du jour selon l'article 2 du règlement de l'AD sur l'ordre du jour.

Fanny Perruchoud (AEL) trouve dommage de voter maintenant alors que l'année prochaine on la revote.

Lara Zender (AEL) demande à nouveau qu'on mette plus de personnes dans cette commission.

Loïc Pillard (Bureau) rappelle que l'AEL peut envoyer un email pour demander un point à l'ordre du jour pour une AD.

Léa demande un vote pour dérogation aux statuts pour voter sur la commission ce soir : 2 pour, 5 absentions, 17 contre.

Cette discussion sera donc reportée.

Vote sur la composition des GT par opposition active :

Charte Égalité : Fanny, Nedjma, Florine, Cléo, Romain, Virginia → aucune opposition : la composition du groupe de travail est acceptée.

Application de rencontre : Nathalie Martin Cléo, Astrid, Noëlle, Laëticia, Fanny → aucune opposition : la composition du groupe de travail est acceptée.

6. GT anti-harcèlement

Nina Bidet (coprésidente) rappelle qu'un GT a été créé pour parler des problématiques de harcèlement sur le campus. Ce GT qui aimerait présenter ce qui a été décidé et voter ce qu'on présentera à la Direction.

Tom Juillard (AESSP) présente Eunomia qui est un projet de l'AESSP. Proposition pour toute l'université. On va attaquer autant au niveau facultaire qu'au niveau de la direction. Il y aura une commission d'un certain nombre de membres avec une parité entre étudiant.e.s et autres membres de la communauté universitaire. Discussion sur tout ce qui est harcèlement. Nous avons prévu 3 pôles :

- Soutien : augmenter le soutien psychologique. Le projet est que ce soit gratuit pour tou-te-s
- Prévention : campagnes semestrielles
- Redirection : répondre aux questions et aider les gens.

Le but est de faire quelque chose de clair simple et lisible et de se pencher sur toutes les questions de harcèlement discriminatoire.

Laëticia Hasni (Bureau) explique qu'on aimerait travailler là-dessus cet été. Le site n'est pas facile et ce n'est pas facile d'aller se tourner vers quelqu'un en cas de harcèlement. Stratégie :

- Sondage étudiant-e-s pour savoir les connaissances des étudiant-e-s au sujet des personnes vers qui se tourner
- Proposer des améliorations du site
- Proposer de la formation sur le module anti-harcèlement
- Budget à proposer à l'université mais ça dépendra de leur réaction

On propose maintenant car la nouvelle direction entre en fonction en août. On aimerait leur proposer avant la rentrée.

Lara Zender remercie pour le travail du GT c'est une très bonne chose. Est-ce que ça va distancer des associations des formations avec le matériel ? Il ne faut pas remplacer le personnel de l'unil. Certaines facultés ont une commission à l'égalité et pourrait-on inciter des commissions à l'égalité dans toutes les facultés.

Laëtitia Hasni répond qu'on n'en a pas encore discuté, on va l'intégrer dans notre discussion et faire une demande au bureau pour les facultés.

Tom Juillard répond qu'il n'y a pas de raison d'exclure les associations d'étudiant-e-s. Il y a des commissions égalité en SSP, droit, lettres. La question de l'égalité est très numéraire au niveau du corps professoral. Il y a peu d'autres sujet abordé à part un peu le harcèlement.

Nedjma Mazouni trouve très bien. Il faudra poser les choses avec d'autres associations d'étudiant-e-s. On pourrait faire une campagne de prévention et des formations pour tous les étudiant-e-s. Il y a Clash en médecine qui a bien marché avec des scènes de harcèlement. C'est très enrichissant. Ça pourrait se faire pas seulement pour la semaine d'accueil mais plus globalement à l'UNIL. Par exemple avec des affiches avec des témoignages.

Tom Juillard l'idée serait de faire des campagnes tout au long du semestre chaque semestre. Oui on pourrait faire comme ça.

Lara Zender informe qu'à Neuchâtel ils ont fait un semestre de l'égalité. Ce serait donc intéressant de voir ce qui s'est fait là-bas

Sarah Novet demande si ce sera présenté à la Direction ou au CU.

Opposition actives à la mise en œuvre du projet Eunomia selon ce qui est présenté. Aucune : la proposition est acceptée.

7. Divers

La présidence annonce que le CU va se renouveler et que c'est l'occasion de s'engager.

La coprésidence remercie chaleureusement l'ensemble des délégué-e-s pour leur participation en ligne durant cette année académique.

La coprésidence annonce que le Bureau leur enverra un sondage de satisfaction pour les AD de cette année avec principalement des AD en ligne.

Cléo Berger (AESC) exprime que c'est difficile d'interagir le soir après les cours et remercie d'avoir fait au mieux compte tenu des circonstances.

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Léa Pacozzi (co-présidente), Nina Bidet (co-président), Loïc Pillard, Matthieu Gisler, Eleonora Shahaib, Laëtitia Hasni, Joaquín Mariné Piñero, Noelle Wilhelm.

Secrétaire générale : Hannah Wonta (PV)

Secrétaire comptable : Jeanne Berche

Liste de présences

Associations représentatives :

Prénom	NOM	Faculté	Associations
Nedjma	MAZOUNI	/	AEML

/	/	/	AEML
/	/	/	AEML
/	/	/	LAB
/	/	/	LAB
Fanny	PERRUCHOUD	Lettres	AEL
Emmanuel	PARRIAUX	Lettres	AEL
Florine	CART	Lettres	AEL
Lara	ZENDER	Lettres	AEL
Naël	AHMED	Droit	AEDL
/	/	/	AEDL
/	/	/	AEDL
Cléo	BERGER	Criminologie	AESC
Astrid	BAUMGARTNER	FTSR	AETSR
Émile	MINDER	FTSR	AETSR
Melchior	DE PREVILLE	HEC	Comité HEC
Loïc	ZEN-RUFFINEN	HEC	Comité HEC
Eliot	BEN-BRAHIM-ABISSIRA	HEC	Comité HEC
Lydia	BERTHOLET	HEC	Comité HEC
Quentin	ALLEGRE	HEC	Comité HEC
Romain	GÖTZ	Géosciences	AEGE
Martin	KUNZ	Géosciences	AEGE
Robin	WICKI	SSP	AESSP
Danish	KANDASAMY	SSP	AESSP
Lucas	CRAUSAZ	SSP	AESSP
Tom	JUILLARD	SSP	AESSP
			AESSP

Tiré-e-s au sort

Prénom	NOM	Faculté	Présence
Nathalie	MARTIN	Lettres	Excusé-e
Simon	FOLLIN	SSP	Excusé-e
Etienne	LE COUTOUR	HEC	Absent-e
Sarah	JABAUDON-GANDET	FDCA	Présente
Raza	HAJRAJ	SSP	Présente – départ à 20h30
Loris	FERRARI	Lettres	Absent-e
Flora	PHAM	HEC	Absent-e
Benoît	BARRAS	SSP	Absent-e
Marius	VIGNES	SSP	Absent-e
Joana	SILVA E SA	SSP	Absent-e
Kossi Amen	FOLLY	SSP	Absent-e
Marine	BUGNON	FBM	Absent-e
Frangela	DORSAINVILLE	SSP	Absent-e
Catherine	AL BAHOU	HEC	Absent-e
Lucas	ROMY	IDHEAP	Absent-e

Benjamin	DUMAS	FDCA	Absent-e
Arbnore	BUJUPAJ	SSP	Absent-e
Emma	KESSLER	FBM	Absent-e
Eva	MEIER	FBM	Absent-e
Sarah	NOVET	FDCA	Présente
Alice	TROCCON--HERBUTE	SSP	Absent-e
Géraldine	RAIDY	HEC	Présente
Sara	ALONSO FELGEUIRAS	FDCA	Absent-e
Romain	GAPANY	SSP	Absent-e
Lydia	JACOB	HEC	Absent-e

Invité·e·s

David RACCAUD, étudiant SSP
Lucas KLOTZ, Conseil de l'UNIL
Navid SAMADI, Conseil de l'UNIL
Florent Aymon, UNES